

20 FEV. 2025



**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

**ADMINISTRATION
GENERALE :**

Nom. - N° 2025 - 01

Nombre de membres :	13
Présents :	9
Procurations :	1
Absents :	4

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS de SAINT-GALMIER**

SOUS-PREFECTURE
DE MONTBRISON

Séance du 6 février 2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de ST-GALMIER s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, le mercredi 6 février 2025 à 18 heures 00,
Sous la Présidence de MME Christine PALLEY, vice-présidente, et après convocations régulièrement faites par courriel, le 29 janvier 2025.

Etaient présents : Mme la Vice-présidente Christine PALLEY, Mme la Vice-présidente déléguée Edith CONSIGNY, Mme Jeanine RIVOIRE, Mme Arlette CHABANNE, Mme Jeannine ENSARGUET, M. Serge GRANGE, M. Georges CHAPET, M. Patrick MIRABEL, Mme Françoise PION

Absents avec excuses : Monsieur le Président Philippe DENIS, Mme Marie-Claire MOUCHEL
M. Philippe DENIS a donné son pouvoir à Mme Christine PALLEY

Absents : Mme Aurélie DESBREE, M. Michel FRANCHINI

OBJET DE LA DELIBERATION : Aide exceptionnelle à Mayotte suite au cyclone Chido

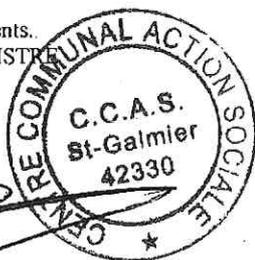
Madame la Vice-Présidente propose de venir en aide à Mayotte suite au passage du cyclone Chido le 14 décembre 2024 qui a eu des conséquences dévastatrices pour le territoire et la population.
Elle propose de verser une aide exceptionnelle via le fond de concours référencé sous 1-2-00498 « contributions diverses au bénéfice des territoires et populations des outre-mer touchés par des calamités naturelles ».

Considérant les motifs exposés,
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,
DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 1000 euros.
DIT que cette somme sera versée sur le compte du Trésor Public assignataire du CCAS de St-Galmier – libellé du virement « aide_Mayotte »
DIT que le versement sera imputé sur le compte 65731 « subvention de fonctionnement aux organismes publics – Etat »

Ont signé au registre les membres présents.
EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 24 février 2025

Le Président,

Philippe DENIS



Transmis à la SP de Montbrison

Cachet SP du